

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Égalité – Fraternité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2022**

Les membres du Conseil d'administration de la crèche municipale de CARGESE, régulièrement convoqués le quinze septembre deux mille vingt-deux, sont réunis, l'an deux mille vingt-deux, le vingt-et-un septembre, à quatorze heures, en la salle des délibérations de la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Vannina **NEGRONI**.

Membres : 4

**N°2022/14**

<b>MEMBRES PRÉSENTS</b>	
<b>NEGRONI</b> Vannina	<b>FRIMIGACCI</b> Lucie
<b>POGGI</b> Dominique	
<b>MEMBRES ABSENTS</b>	
<b>LECA</b> Ornella	
<b>SECRÉTAIRE DE SÉANCE</b>	
<b>FRIMIGACCI</b> Lucie	

**OBJET : Création d'un emploi afin de faire face à l'absence d'une agente de la crèche.**

*Vu l'article L. 332-13 du Code général de la fonction publique ;*

*Vu la délibération n°2020/07 du 10 décembre 2020 du Conseil d'administration de la crèche communale ;*

Madame la Présidente du Conseil d'administration expose aux membres présents qu'il convient de créer un emploi afin de remplacer une agente qui sera temporairement absente. Il est proposé que cet emploi soit créé à compter du 5 octobre 2022. L'agent qui occupera cet emploi travaillera à temps complet à la crèche, entre le 5 octobre 2022 et le 27 octobre 2022 inclus.

Madame la Présidente poursuit en indiquant que l'emploi créé relèvera du grade d'auxiliaire de puériculture de classe normale.

L'agent ainsi recruté sera chargé de surveiller les enfants qui lui seront confiés, de leur proposer des activités adaptées à leur âge, mais aussi de fournir une aide aux repas ainsi qu'aux soins de nursing.

**LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DÉCIDE** de créer un emploi relevant du grade d'auxiliaire de puériculture de classe normale au sein de la crèche municipale, conformément aux conditions énoncées ci-dessus, afin de permettre le remplacement d'une agente.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

**Pour 3.**

La Présidente du Conseil d'administration,  
Vannina NEGRONI



Numéros d'ordre des délibérations votées au cours de la séance :

- Délibération n°2022/13 Décision modificative n°2 budget de la crèche (feuillelet annexe : détail de la décision modificative).
- Délibération n°2022/14 Création d'un emploi afin de remplacer un agent temporairement indisponible.

Liste des membres présents : NEGRONI Vannina ; FRIMIGACCI Lucie ; POGGI Dominique